



Le lundi 2 février 2026

A l'attention des membres du Conseil communautaire

Cher (e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous convier à la séance du conseil communautaire qui se tiendra le :

mardi 10 février 2026 à 20h00

À Montauban de Bretagne - Manoir de la Ville Cotterel
Salle « LA CONSORTEE »

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV de la séance du 13.01.2026

THEME	N°	OBJET	RAPPORTEUR
FINANCES	1	Subventions supérieures à 23 000 €	J. DESPRES
	2	Reversement de la taxe sur les infrastructures de longue distance	D. LEVREL
HABITAT	3	CAUE- Avenant à la convention	S. COLLET
	4	OPAH-RU St Méen : avenant à la convention	P. CHEVREL
TOURISME	5	Gare Velo Rail : Plan de financement Scénographie	G. LE METAYER
CONTRACTUALISATION	6	Bien vivre partout en Bretagne : Clause de revoyure	P. CHEVREL
	7	CRTE Avenant	
RESSOURCES HUMAINES	8	Modification du tableau des effectifs	K. PASSILLY
SYNDICAT	9	Modification des statuts du SMICTOM CO	P. CHEVREL
SYNDICAT	10	Modification des statuts du SMG35	

QUESTION DIVERSES :

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, cher(e)s collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signé Le Président
Philippe CHEVREL